



# SAINT-FIRMIN-DES-BOIS



BULLETIN MUNICIPAL

2024



Bulletin municipal Janvier 2024  
Direction de la publication : Francine DE WILDE  
Rédaction, mise en page, impression : Alice DEJUST

# Le Mot du Maire

---

Chers Saint Firminoises et Saint Firinois,

Je m'adresse à vous pour vous présenter, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Nous sommes heureux de vous voir toujours plus nombreux à nos rendez-vous, qu'ils soient festifs, commémoratifs, culturels ou informatifs, et vous remercions chaleureusement de ces bons moments passés ensemble.

Dans un contexte morose, nous avons ainsi traversé l'année 2023, ensemble.

En 2023, comme depuis le début de notre mandat d'élus, notre priorité a été de vous soutenir et de prendre soin de notre territoire, de la vie dans notre village.

En quelques mots, pour la sécurité de nos enfants et des plus grands, nous avons travaillé et travaillerons encore sur la circulation et la sécurisation des piétons en centre bourg, avec bien sûr en première étape la pose de la passerelle pour piétons inaugurée le 7 septembre 2023. Nous sommes accompagnés et conseillés par le Département du Loiret pour continuer et améliorer l'aménagement du stationnement et la circulation en 2024. C'est une thématique qui reviendra régulièrement lors des conseils municipaux, qui, je le rappelle, sont des séances publiques permettant une transparence totale sur les décisions prises.

Toujours concernant la sécurité, 2023 n'a pas été une bonne année à Saint Firmin des Bois. Les infractions routières sont en hausse, la délinquance également avec notamment 4 cambriolages sur notre commune. La vigilance de tous est indispensable, et tout témoignage peut aider. Il ne s'agit de faire de la délation, mais de rester vigilants ensemble.

En 2024, nous travaillerons toujours à l'ouverture d'un commerce à côté de l'église, d'un lieu de vie qui n'existe plus depuis des années à Saint Firmin. Les premiers travaux ont été réalisés, le permis de construire accordé, les soutiens financiers se confirment enfin, avec en tête le Département, puis la Région, et enfin l'Etat, des rencontres concernant la future gérance sont en cours. Je ne me risquerai plus à vous donner de date, mais veuillez croire que l'ouverture de ce lieu de vie, de rencontres est toujours d'actualité.

En 2024, nous poursuivons le projet d'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles au 1, rue des Bourdinières, projet dans lequel la commune mettra à disposition la maison à 2 assistantes maternelles, qui nous suivent depuis 18 mois, afin d'y garder jusqu'à 8 enfants. C'est un service indispensable pour nos jeunes familles, et pour éviter que ces enfants soient gardés puis scolarisés dans les agglomérations voisines. Offrir ce service, c'est aussi éviter la fermeture de nos écoles.

Encore un mot concernant le développement durable à Saint Firmin des Bois. Cette démarche s'impose à nous, que ce soit par conviction pour les uns ou par la réglementation pour les autres. Quoiqu'il en soit, il guide nécessairement nos choix et nos méthodes concernant, entre autres, l'entretien et le fleurissement de la commune. Le cimetière reverdira, les bas-côtés de la route sont fauchés 2 fois par an, les jardinières laissent peu à peu la place à des massifs avec des vivaces moins gourmandes en eau et en entretien. Je remercie au passage les habitants qui nous aident à garder notre commune belle et accueillante en entretenant le trottoir devant chez eux, c'est un geste apprécié de tous.

Dernièrement, nous avons choisi d'organiser des réunions publiques pour vous parler de nos actions, nos choix. Vous étiez au rendez-vous. Votre intérêt, vos questions nous portent et nous permettent d'avancer, ensemble. Nous les poursuivrons également en 2024.

C'est grâce à l'engagement et à la mobilisation en leur temps et encore aujourd'hui de nos anciens, dont 42 nous ont fait le plaisir et l'honneur de nous retrouver autour d'un repas le 3 décembre dernier, que nous avons aujourd'hui un village où il fait bon vivre et se retrouver. Nous les remercions encore.

Nous nous appliquons à poursuivre leur œuvre, au côté des associations communales.

Quel que soit leur domaine d'action, sportif, culturel, loisirs, festif, social, elles sont complémentaires à notre action et essentielles à notre vie locale. Nous les remercions de leur dynamisme.

Je souhaite que cette nouvelle année renouvelle pour chacun d'entre nous le plaisir de vivre à Saint Firmin des Bois et dans notre beau pays.

Très belle année 2024 à toutes et tous.

Francine De Wilde



# Le Conseil Municipal

## L'EQUIPE MUNICIPALE

Mme Francine DE WILDE,  
Maire

M. Bernard RIGLET,  
1<sup>er</sup> Adjoint

Mme Christine  
REMENANT, 2<sup>ème</sup> Adjointe

Conseillers municipaux :

M. Christophe FAISY,

M. Vincent SCHAAP,

Mme Alexa JOUHANNAU,

M. Sébastien LAGRANGE,

M. Philippe LEBAILLY.



## COMPOSITION DES COMMISSIONS

-Commission d'Appel d'Offres :  
Titulaires : Mme Remenant, MM.  
Lagrange, Riglet.  
Suppléants : MM. Schaap, Faisy,  
Mme Jouhannau

-Commision des Finances :  
F. DE WILDE, B. RIGLET, C.  
REMENANT, C. FAISY, S.  
LAGRANGE, A. JOUHANNAU,  
P. LEBAILLY, V. SCHAAP.

-Commission Voirie &  
Infrastructures :  
B. RIGLET, C. REMENANT, V.  
SCHAAP, C. FAISY, P. LEBAILLY

-Commission Restaurant scolaire  
/école  
F. DE WILDE, A. JOUHANNAU,  
C. REMENANT

-Commission du cimetièrè :  
B. RIGLET, P. LEBAILLY, V.  
SCHAAP

-Commission communication :  
A. JOUHANNAU, S. LAGRANGE

-Commission Environnement /  
Aménagement / Tourisme /  
Embellissement :  
C. REMENANT, A. JOUHANNAU,  
P. LEBAILLY

-Commission Sécurité :  
B. RIGLET, C. FAISY, P. LEBAILLY,  
S. LAGRANGE, V. SCHAAP

-Comité consultatif d'action  
sociale :  
C. REMENANT, C. FAISY, S.  
LAGRANGE

## DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3CBO : F. DE WILDE

SMAEP (Syndicat Intercom-  
munal d'Alimentation en eau  
potable) : B. RIGLET, P.  
LEBAILLY, C. FAISY

SIIS (Syndicat Intercom-munal  
d'Intérêt Scolaire) : F. DE  
WILDE, C. REMENANT, A.  
JOUHANNAU

PETR (Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural – Gâtinais  
Montargis) : B. RIGLET, A.  
JOUHANNAU

EPAGE / Bassin du Loing : B.  
RIGLET, P.LEBAILLY

ADAPAGE : C. REMENANT

FOURRIERE ANIMALE : A.  
JOUHANNAU

CORRESPONDANT  
DEFENSE : F. DE WILDE

DELEGUE SECURITE CIVILE :  
F. DE WILDE

# Infos pratiques



**PERMANENCE DES ELUS :  
SUR RENDEZ-VOUS**

## Le Personnel communal

Mme Alice DEJUST,  
Adjoint Administratif,  
Secrétariat de la Mairie

Mme Michèle DREFFIER,  
Adjoint technique, entretien des classes,  
maison des associations, maison de la  
Fontaine, mairie

M. Serge LAHAYE,  
Adjoint technique, service de voirie et  
entretien communal

Mme Christine MINVIELLE  
Adjoint technique, restaurant scolaire

## INFOS PRATIQUES :

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**LUNDI : de 14 h à 17 h**

**VENDREDI : de 09 h à 12 h**

Tel. 02.38.95.22.59

Email : [mairie-st-firmin-des-bois@orange.fr](mailto:mairie-st-firmin-des-bois@orange.fr)

Site internet : [www.saintfirmindesbois.fr](http://www.saintfirmindesbois.fr)

Page Facebook :  
Commune de St Firmin des Bois

Panneau Pocket

## ETAT-CIVIL 2023

### NAISSANCES

DESESQUELLES Liara, 24 Janvier  
BAUDRY Elena, 12 septembre  
CANAT Issam, 26 septembre  
BELLANGER Calliandra, 7 novembre  
DOCOC Caleb, 14 décembre

### MARIAGES

Gaël PIROJU et Emilie POHU,  
09 Septembre  
Françoise ROCHE et Marie-Claude  
BONNET, 29 novembre

### DECES

Mme Jacqueline BRIOT, 84 ans, 4 Janvier  
M. Guy BROUSSE, 89 ans, 4 novembre  
M. Gilles PAILLOUX, 74 ans, 7 novembre

# Calendrier 2024

## ASL – Cours de Gym

Le Mardi de 15h30 à 16h30  
Maison de la Fontaine

## Cours de Yoga

Le Mardi de 18h45 à 19h 45  
Maison de la Fontaine

## ASL – Loisirs Créatifs

Le Jeudi de 14 h 00 à 17 h 00  
Maison des Associations

## Du cinéma dans mon village - 2024

Le Vox – Maison de la Fontaine  
Séance à 20 h 00 les 3<sup>ème</sup> JEUDIS  
du mois :  
18 Janvier  
15 Février  
21 Mars  
18 Avril  
16 Mai  
20 Juin

## Virades de L'espoir

Dimanche 29 septembre

## Repair'Café

Maison des Associations  
Samedi 14 septembre  
De 09h30 à 12h30

## Comité des Fêtes

Samedi 23 Mars  
MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Samedi 13 Juillet  
FÊTE NATIONALE

Dimanche 15 septembre  
VIDE-GRENIERS

Dimanche 20 Octobre  
RANDONNÉE PÉDESTRE

## Le Trait d'Union

Samedi 17 février à 15h  
ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 31 mai à 19 h  
LA FETE DES VOISINS XXL

Samedi 20 juillet  
CONCOURS DE PETANQUE

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre à 12h  
LE BARBECUE XXL ET  
CONCOURS DE PETANQUE  
ET MOLKKY

ATELIERS DE NOËL  
Samedi 7 décembre :  
décorations de Noël  
Samedi 14 décembre : Atelier  
pâtisserie et concours de dessin

## Repas des Aînés

Dimanche 1<sup>er</sup> Décembre

# Tarifs communaux

## Maison de la Fontaine (maximum 80 personnes)

Salle polyvalente	Vin d'honneur	Week-end	Caution
Résidents	100 €	350 €	1000 €
Non Résidents	100 €	450 €	1000 €
Vaisselle	-	60 €	-
Forfait ménage	80 €		
Associations communales	2 locations gratuites/an puis tarif 'résident' Sauf option « ménage » payante si souhaitée		
Associations extérieures En semaine uniquement	100 € la journée		
Entreprises En semaine uniquement	300 € la journée + option vaisselle + option ménage		

## Maison des Associations (maximum 30 personnes)

Salle polyvalente	Vin d'honneur (2 heures)	Week-end	Caution
Résidents	50 €	120 €	500 €
Non Résidents	50 €	150 €	500 €
Option forfait ménage	40 €		
Vaisselle	Comprise dans le prix de location		

### Cimetière - Concessions

Cimetière – concessions (pleine terre ou caveau)  
Trentenaire : 100 € le m<sup>2</sup>  
Alvéoles cinéraires (15 ans) = 300 €  
Alvéoles cinéraires (30 ans) = 600 €  
Cave-urnes (15 ans) = 250 €  
Cave-urnes (30 ans) = 500 €

### Transports scolaires

REMI45. Ils sont assurés par la Région.  
[www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

### Assainissement collectif

La facturation est établie par la SAUR (sur la facture d'eau potable). Tarifs 2024  
Abonnement annuel : 45 €  
Prix du m<sup>3</sup> : 2.00 €  
Taxe de raccordement : montant des travaux facturés.  
Taxe de modernisation des réseaux de collecte domestique (taxe instaurée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et reversée à celle-ci, tarifs 2019-2024)



### Restaurant scolaire

Prix du repas :  
4.15 €/enfant ;  
4.80 € /adulte



Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**



## Comment s'élabore un budget ?

A la manière d'un ménage, la commune gère le budget selon un système de recettes et de dépenses. En fonction de leur nature et de leur provenance, celles-ci sont incluses dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

## Quelles sont les ressources ?

En matière de fonctionnement, elles sont le produit :

-Des impôts locaux (à hauteur de 60% en moyenne) (255 705 €)

-Des dotations allouées par l'Etat déterminées par les lois de finances annuelles, votées par le Parlement (20% en moyenne) (95267 €)

-De l'exploitation du domaine communal (10%)(43134 €)

-De la production pétrolifère (redevance des mines) (Vermilion, 45 581 € pour 2023)

Autre nature de ressources entrant dans les caisses de la commune, en section investissement : les subventions d'équipement. Comme leur nom l'indique, elles ont pour but de financer les dépenses d'équipements.

Elles proviennent :

-De l'Etat (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR 25-50 %), Dotation de Soutien à l'Equipement Local (DSIL).

-Des collectivités locales (Région, Département (aide aux petites communes), Intercommunalité

-De l'Europe.

## Quelles sont les dépenses ?

Celles dites d'exploitation, c'est-à-dire, couvrant notamment le fonctionnement des services de la commune : techniques, sociaux, sportifs, culturels ou administratifs.

Si les dépenses sont maîtrisées, la Commune peut dégager une marge appelée 'capacité d'autofinancement'. Elle participe au financement des dépenses d'équipements.

Attention : la commune ne peut pas dépenser à tort et à travers, les crédits de dépenses sont limitatifs.

# Données budgétaires 2023

(Arrêtées au 31/12/2023)

INVESTISSEMENT / DEPENSES : 128 250,60		
001	Solde d'exécution de la section invest.	11 187,53
Chap 13	Subventions d'investissement (op. d'ordre)	3 897,85
Chap 16	Remboursements d'emprunts	23 689,27
Chap 21	Immobilisations corporelles	47 393,63
Chap 23	Immobilisations en cours (construction)	42 082,32
	<b>TOTAL DEPENSES (A)</b>	<b>128 250,60</b>

INVESTISSEMENTS / RECETTES : 72 078,37		
001	Solde d'exécution de la section invest.	0,00
Chap 10	Dotations, fonds divers	18 980,84
Chap 13	Subventions d'investissement	49 105,15
Chap 16	Emprunts en euros	0,00
Chap 28	Amortissements des Immobilisations	3 992,38
	<b>TOTAL RECETTES (B)</b>	<b>72 078,37</b>
	<b>Résultat d'investissement (B-A)</b>	<b>-56 172,23</b>

FONCTIONNEMENT / DEPENSES : 375 086,10		
Chap 011	Charges à caractère général	142 395,45
Chap 012	Charges de personnel et assimilés	137 295,93
Chap 014	Atténuation des produits	37 588,00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	62 594,61
Chap 66	Charges financières	8 019,77
Chap 67	Charges exceptionnelles	0,00
Chap 68	Dotations aux prov.pour dépréciation	132,89
Chap 042	Opérations d'ordre	3 992,38
	<b>TOTAL DEPENSES (A)</b>	<b>392 019,03</b>

FONCTIONNEMENT / RECETTES : 469 494,97		
Chap 002	Résultat de fonctionnement reporté	99 984,56
Chap 013	Atténuation de charges	21 303,45
Chap 70	Produits des services, du domaine et ver	43 134,81
Chap 73	Impôts et taxes	255 705,99
Chap 74	Dotations, subventions et participations	95 267,46
Chap 75	Autres produits de gestion courante	14 309,70
Chap 77	Produits exceptionnels	0,00
Chap 042	Opérations d'ordre	3 897,85
	<b>TOTAL RECETTES (B)</b>	<b>533 603,82</b>
	<b>résultat de fonctionnement (B-A)</b>	<b>141 584,79</b>

<b>Résultat de clôture 2023 (=RF+RI)</b>	<b>85 412,56</b>
résultat de fonctionnement (RF)	141 584,79
résultat d'investissement (RI)	-56 172,23

# Réalisations communales 2023

## Installation d'une passerelle pour piétons

Une passerelle pour piétons a été installée en centre bourg (ent. BLC Loisirs pour la fabrication et CEP-BAT pour la maçonnerie)

L'inauguration s'est déroulée le 07 septembre en présence de Mme Melzassard, Vice-Présidente du Département.

Coût : 27240.59 € HT

Subvention (Département, amendes de police 40%) : 10800 €

Subvention (ETAT – DETR 30 %) : 8172 €



## Les Travaux

Réhabilitation du logement communal  
sis 12 rue de l'Ancien Presbytère  
(électricité et peinture)  
Coût : 13 965.25 €  
Subvention (Département 60%) : 8400 €



Réhabilitation de la Toiture du 4 Rue de  
l'Eglise : coût 32602.32 € TTC  
Réalisation de l'Etude Energetis et  
Thermique avant travaux : coût 2370 € TTC

Enfouissement des réseaux par le Département (fibre optique) entre la mare des  
Tilleuls et le lotissement du Bois de la Perreuse.  
Coût pour la commune : 4126 €  
(724 mètres linéaires à 38€ le ml, dont 15% reste à charge pour la Commune)

## Acquisitions diverses

Maison de la Fontaine : achat de tables+chariot – Coût H.T. : 1586.50.18 €  
Logement communal : changement de la porte d'entrée coût H.T. : 1736.28 €  
Subvention du Département (80% du montant HT) pour ces deux dépenses :  
2658 €



Achat de jardinières pour la passerelle.  
Coût total TTC : 1042.80 €



# Projets en cours

---

## Création d'un café-commerce

Le projet avance. Nous avons des réponses positives d'octroi des subventions demandées (Etat, Région, Département).

Des réunions publiques auront lieu afin de vous entretenir de l'avancée de ce projet.



Projet café-commerce  
4 rue de l'Eglise



## Création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

En 2023, la commune a pu se porter acquéreur du bien sis 1 rue des Bourdinières via l'EPFLI (Etablissement Public Foncier Local du Département) par convention de portage, pour un montant de 130 000 €.

Des travaux vont être effectués afin de pouvoir accueillir la MAM en 2025, ainsi qu'une structure périscolaire.

Des demandes de subventions sont en cours auprès de la CAF, de l'ETAT et du DEPARTEMENT.

En attendant, la MAM s'installera au 12 rue de l'Ancien Presbytère, dans le logement communal, où elle accueillera les enfants dès cette année.



Logement 12 rue de l'ancien presbytère



1 rue des Bourdinières – future MAM

# Manifestations communales 2023

## Fête du 14 juillet



Le 13 juillet, en partenariat avec le Comité des Fêtes, s'est déroulée notre traditionnelle fête du 14 juillet, avec repas, bal et feu d'artifice, dans la bonne humeur



## Du cinéma dans mon village.

Nous continuons notre partenariat avec le vox, pour vous présenter une séance de cinéma le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, à la maison de la Fontaine.

## Repair'café de la vallée de l'Ouane

Le repair'café est venu le 14 Janvier et le 14 octobre 2023 à la Maison des Associations.

## Repas des Aînés.

Il a lieu le Dimanche 3 décembre à la Maison de la Fontaine. Belle journée conviviale.

Merci à nos Aînés de leur présence et de leur bonne humeur !



# Le Comité des Fêtes



Le Comité des fêtes remercie,  
Madame La Maire ses adjoints et ses conseillers,  
Les bénévoles pour leur implication dans les manifestations.

Le Comité des fêtes a organisé cette année 2023 :

La soirée du 13 juillet avec ses animations pour enfants et adultes, son bal, le feu d'artifice avec la participation de la Mairie, 240 repas ont été servis dans la bonne humeur, une soirée qui s'est terminée tard dans la nuit.



Le 03 septembre le vide greniers avec le service restauration buvette, qui a accueilli 30 exposants et durant lequel 115 repas ont été servis.



Le 15 Octobre la randonnée « **Octobre Rose** » avec la participation de 143 marcheuses et marcheurs et le beau temps au rendez-vous ! Les dons récoltés pour un montant de 506€ au profit du Comité Féminin du Loiret, qui ensuite seront retransmis à la Fondation Institut Curie.



Lors de l'assemblée générale du 09 décembre 2023

Les membres du bureau élus sont :

Président : M. Didier PASCAL

Vice-Président : M. Guillaume SAINT-GERARD

Trésorière : Mme Christine VANCAYSEELE

Secrétaire : Mme Adeline KARTACHEFF

Ravitaillement à « La Vallée »,  
chez M.Mme Jean-Luc & Sandrine CLÉMENT

Si vous souhaitez redynamiser votre village n'hésitez pas à venir nous rejoindre  
Bonne Année 2024 à toutes et à tous !

## Manifestations 2024

**Marché des Producteurs : 23 Mars**  
**Traditionnelle soirée du 13 juillet avec bal**  
**feu d'artifice en partenariat avec la mairie**  
**Vide-greniers : 15 septembre**  
**Randonnée pédestre : 20 Octobre**

POUR NOUS CONTACTER :

Messengeries :

[cdfstfirmindesbois@gmail.com](mailto:cdfstfirmindesbois@gmail.com)

[cdfstfirmindesbois@outlook.fr](mailto:cdfstfirmindesbois@outlook.fr)

page facebook :

Cdf StFirmindesbois

# Association Sports & Loisirs

---

Les activités de l'A.S.L. ont repris début septembre pour la nouvelle saison 2023/2024.

L'adhésion annuelle s'élève à 5 € pour chaque adhérent€ à laquelle s'ajoute une cotisation de 120 € pour l'activité GYM payable en 2 fois (septembre/janvier).

## Activité Gym douce

Le mardi de 15h30 à 16h30 à la salle de la Maison de la Fontaine

Animée par Géraldine, avec bonne humeur et bienveillance, et une attention particulière pour chacune. Apprendre à connaître son corps, l'écouter et le respecter avec la méthode PILATE (exercices de renforcement musculaire et de respiration destinés à libérer les tensions). Le matériel étant fourni aux adhérents(es) : tapis, ballons, waf...

## Activité loisirs créatifs :

Le Jeudi entre 14 h et 17 h à la salle de la Maison des Associations

Avec le PERGAMANO qui consiste à embellir et de décorer le papier parchemin par des techniques comme le gaufrage, le pointillage, la perforation....

Mais chacun peut apporter sa propre activité « passion » ... tricot, broderie, scrapbooking, etc...

REJOIGNEZ-NOUS pour passer de bons moments de détente dans une ambiance amicale. IL RESTE ENCORE DES PLACES quelle que soit l'activité qui vous intéresse.



## Activité tennis : NÉANT (pas d'animateur bénévole)

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement Mme le Maire et son conseil municipal pour son aide financière et le prêt des deux salles nécessaires à ces activités, ce qui nous permet de les maintenir chaque année.

## LE BUREAU :

Présidente : Mme Marie ANDRÉ

Trésorière : Mme Eliane BEETS

Secrétaire : Mme Michèle DE WILDE

# Association Le Trait d'Union

L'association qui a maintenant 3 années, et compte 26 membres a su implanter quelques rendez-vous avec les St Firminoises et St Firminois tout au long de l'année afin de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

## Notre bureau composé de 8 membres :

Muriel GUILLAUME : Présidente,  
Emma MEZIANE : Comptable,  
Laurence LEBAILLY ; Secrétaire,  
Virginie HENNER : Secrétaire-Adjointe,  
Patrick POISSON, Cécile PERRIER, Yohann PETITJEAN,  
Philippe LEBAILLY, membres du bureau qui contribuent au renforcement des liens à travers les 3 rendez-vous de l'année, la Fête des voisins, le barbecue XXL et les ateliers de décorations de Noël.



Suite aux diverses demandes un concours de pétanque vient s'ajouter au planning.

Concernant le projet café épicerie associatif, et suite à des désaccords avec la municipalité nous nous devons de vous informer que nous ne faisons plus parti de ce projet.

Par contre et afin de donner un sens à notre association, nous souhaitons mettre en place un réseau d'entraide ponctuel pour répondre aux besoins des St Firminoises, nous communiquerons davantage sur ce projet lors de notre prochaine assemblée générale.

Bonne année 2024 à tous, « Le Trait d'Union »

Adresse mail : [letraitdunion45@yahoo.com](mailto:letraitdunion45@yahoo.com)

**A NOTER NOTRE PROCHAINE  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
QUI AURA LIEU :  
Samedi 17 février à 15 h  
Maison de la Fontaine**



## **Pour les animations 2024, nous vous donnons rendez-vous :**

- Fête des voisins XXL : Vendredi 31 mai 2024 à partir de 19h, maison des association et Place de la Mairie
- Concours de Pétanque : Samedi 20 Juillet 2024 à partir de 14h Boulodrome de St Firmin
- Barbecue XXL et Concours de Pétanque et Molkky : Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2024 à partir de 12h, place de la Mairie.
- Ateliers de Noël : les 7 et 14 décembre, salle des associations  
Le samedi 7 : décorations de Noël  
Le samedi 14 : Atelier pâtisserie et concours de dessin.



# EPONA



L'association **EPONA** créée le 2 février 1996, a pour objet de rechercher, découvrir, étudier et transmettre l'histoire du Patrimoine et des Traditions - contemporain, biens matériels et immatériels -, en lien avec les caractéristiques spécifiques du territoire de l'Intercommunalité, la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne - 3CBO, et du Gâtinais.

*De sensibiliser et d'intéresser le public à ce sujet : en diffusant connaissances et sources documentaires ; en participant à toutes activités qui relèvent de la recherche, de la connaissance, notamment patrimoniale. L'association contribue ainsi à l'image et à l'identité du territoire au profit de la collectivité, de ses habitants, ses institutions, ses visiteurs et tout autre partenaire.*

Depuis sa création, l'association a manifesté son action patrimoniale par l'organisation ou sa participation à de nombreuses manifestations.

L'adhésion à l'association EPONA est annuelle (de janvier à décembre). Elle comprend la livraison de 2 bulletins semestriels. En cas d'adhésion au cours du second semestre, le bulletin du premier semestre est remis. L'adhésion donne droit aux manifestations organisées par l'association.

## Ouvrages édités par l'association :

- Fermes gâtinaises ... : prix public : 35 € ; adhérent.e : 30 €
- Croix de bois, croix de fer, croix de pierre des chemins ..., de Frédéric PIGE : prix : 10 €

### Composition du bureau :

**Président : Roland VONNET**

**Secrétaire : Alain TOUCHARD**

**Trésorière : Marie-Claude SIEGEMUND**

### COTISATION ANNUELLE,

Selon sa nature :

Adhérent.e : 20 €

Etudiant.e : 10 €

Membre bienfaiteur.trice : 30 € et +

Site EPONA :

<https://epona-gatinais.fr>

Contact : [contact@epona-gatinais.fr](mailto:contact@epona-gatinais.fr)

Adresse postale : Association EPONA

Mairie, 2 Avenue de la Gare  
45220 TRIGUERES

# Association UNE POUR 4

L'Association Une pour 4 est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et la Selle-en-Hermoy.

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin de soutenir activement les écoles dans leurs projets mais aussi créer du lien et favoriser la convivialité entre les familles.

Les membres du bureau de l'Association sont :

Présidente : Mme LACOMBLE Magali

Trésorière : Mme PEIXE DIAS Laetitia

Trésorière Adjointe : Mme TRIPOT Corinne

Secrétaire : Mme BAUDOIN Mélanie

Secrétaire Adjointe : Mme VAN LAETHEM Mélanie

## *Quelques dates :*

Dimanche 26 novembre 2023 : vide-chambre à la salle de Saint-Firmin-des-Bois

Vente de chocolats et sapins pour préparer Noël

10 Décembre 2023 : Marché de Noël de Chuelles

Janvier 2024 : Vente de madeleines Bijou

Samedi 10 février 2024 : Formation PSCI à Chuelles

Dimanche 11 février 2024 : Loto à la Salle Polyvalente de Chuelles

Vente de chocolats personnalisés pour Pâques

Dimanche 7 avril 2024 : chasse aux Galets, pique-nique géant, et carnaval à la Selle-en-Hermoy

Les 11 et 12 mai 2024 : grand week-end jeu surprise pour les niveaux du CE1 au CM2 à St-Firmin-des-Bois

Dimanche 23 juin 2024 : La fête des écoles à Chuelles

14 juillet à Chuelles : les jeux du 14 juillet



# La vie de l'École

- Les élèves de l'école ont participé au projet « Ecole et cinéma », qui consistait à regarder et étudier des films qui sortent de ce que les élèves ont l'habitude de voir. Pour les deux premiers films (*Chantons sous la pluie* – 1952 - et *Les aventures du Prince Ahmed* - film d'animation de 1926), le visionnage a eu lieu à la Maison de la Fontaine grâce au Vox itinérant, lors de journées « Le cinéma dans mon village ».



- Les deux classes sont allées comme chaque année à la piscine de Château-Renard de décembre à février, pour 10 séances chacune. Elles vont également au gymnase de Triguères chaque mardi durant toute l'année.

- La gendarmerie (maison de protection des familles) est intervenue en avril et en septembre, pour aborder avec les CMI le thème des violences, incivilités et du harcèlement, et pour sensibiliser les CM2 aux dangers d'internet et des réseaux sociaux.

- En mai, le comité départemental de Basket est venu à l'école pour 3 séances de basket avec chaque classe dans la cour de l'école.

- Le 9 juin 2023, les deux classes de l'école ont participé au festival Amilly Chante. La chorale s'est produite le soir devant plus de 600 personnes. Ce même jour, les élèves ont également visité le musée des Tanneries à Amilly (centre d'art contemporain).

- Le 16 juin 2023, les élèves sont allés à Château-Renard à vélo pour regarder au Vox le 3ème film du projet "Ecole et cinéma" (*La Vallée des Loups*), pique-niquer aux ruines de l'ancien château, et assister à une exposition sur le système solaire à la salle des fêtes.



# Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire

## Coordonnées :

14 rue des Ecoles – CHUELLES (au-dessus du bâtiment de l'école primaire)  
 Présidente : Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT  
 Secrétaire : Sandrine NOAILLE  
 Bureau ouvert mardi et jeudi de 13h30 à 17h30  
 Tel : 02 38 94 29 50  
 Courriel : [sirisdechuelles@wanadoo.fr](mailto:sirisdechuelles@wanadoo.fr)  
 Garderies : la Selle en Hermoy : 02 38 92 17 08  
 Chuelles : 02 38 94 20 93

Le **SIIS** créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires.

Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'élus de chaque commune (12 au total). **Chuelles** : Rolland VONNET (adjoint), Martine DIEUDONNE DE CARFORT, Marie-Charlotte VERHULST, Cédric HARRY, Isabelle ROSSE. **LA SELLE EN HERMOY** : Laurent RABILLON (maire), Dany DROUAULT, Sonia OGINSKI, Laëtitia MAHIEU. **Saint Firmin des Bois** : Francine DE WILDE (maire), Christine REMENANT, Alexa JOUHANNAU.

Le SIIS gère les dépenses nécessaires au fonctionnement des 3 écoles et des 2 garderies périscolaires, goûters des enfants, frais de personnel, achat de fournitures scolaires, centres musicaux ruraux, piscine communautaire financés en grande partie grâce aux participations des 3 communes et les recettes de la garderie.

Garderies périscolaires de la Selle en Hermoy et Chuelles  
 Elles fonctionnent les jours d'école encadrées par Nadine et Sylvie à la Selle en Hermoy. Mélanie, Corinne, Charlotte et Nathalie à Chuelles.

La surveillance dans le car est assurée par Corinne ou Charlotte  
*Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures*  
 Le prélèvement sera mis en place en janvier 2024.

Tarifs au 01/10/2023 :

Matin :	
A partir de 7h00 (la Selle en Hermoy)	3.00 €
A partir de 7h30 (Chuelles)	
Matin : à partir de 8h00	1.40 €
Matin : 0h30 maximum	1.10 €
Soir : Jusqu'à 17h30 (avec goûter)	1.90€
Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter)	3.00 €
Soir : 0h30 maximum	1.40 €

**Accueil des enfants en cas de grève des enseignants** : le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

**En cas de grève de l'accompagnatrice du car**, nous conseillons fortement aux parents de ne pas mettre leur enfant ans le car. Si vous le mettez dans le car, vous engagez votre responsabilité. Le chauffeur n'étant pas en mesure de surveiller les enfants, les déposer aux différents points de descente et assurer la conduite du car.

## Effectifs scolaires 2023/2024 211 enfants

écoles	classes	contact
CHUELLES	PS/MS : Madame HENNEBIQUE (directrice) Mme TREMBLAY (ASEM : Charlotte GAZENGEL) : 25 enfants PS/GS : Madame HUBERT (en congé maternité remplacée par Mme THOMAS (ASEM : Aurélie VAN LIERDE) : 26 enfants MS/GS : Madame SELLIER (ASEM : Nathalie BEAUCHET) : 24 enfants CP : Madame DELABARRE: 20 enfants	Mme Virginie HENNEBIQUE, directrice Tel : 02 38 94 20 93 (bât matern.) 02 38 94 20 90 (bât primaire)
LA SELLE EN HERMOY	CP/CE1 : Madame BERNARDON (directrice) : 18 enfants CE1: Madame GOJARD : 23 enfants CE2: Madame BOURILLON ANGELI : 23 enfants	Mme BERNARDON, directrice Tel : 02 38 92 00 41
SAINT FIRMIN DES BOIS	CM1 : Monsieur BOUCHARD (directeur): 27 élèves CM2 : Madame VAZQUEZ : 24 enfants	Mr BOUCHARD, directeur Tel : 02 38 95 31 89

## Parlons des projets !

2023 se clôture et 2024 nous ouvre ses portes. Comme chaque année durant cette période, je viens vers vous pour vous faire part des avancées des projets et des services sur notre territoire.

L'implication des élus et des agents de la 3CBO est totale afin que les dossiers en cours et les projets futurs puissent voir le jour. De nombreux chantiers sont arrivés à terme mais il reste encore beaucoup de travail afin de rendre notre territoire encore plus attractif. Le secteur de la santé est notre priorité actuelle car si nous accueillons de nouveaux médecins et autres professionnels de santé, nous aurons la capacité d'accueillir de nouvelles personnes, de les pérenniser et de voir grandir de nouvelles familles dans nos belles communes. Santé, Emploi, petite enfance, seniors, culture, sport, tout est lié et nous garderons, jusqu'au bout, le cap de ces grands chantiers d'intérêts communautaire.

## Le développement

- Les entreprises sur la 3CBO sont en plein essor. De nouveaux arrivants, des agrandissements d'usines et de fortes productions rythment l'économie de notre communauté de communes. Les offres d'emplois sont réelles, nombreuses et variées, le forum organisé par Pôle emploi à Château-Renard en a été, cette année encore, la preuve.
- Les cœurs de villes de Courtenay et Château-Renard sont une des préoccupations premières et se doivent de retrouver tous leurs attraits. Afin de redynamiser nos centres-villes, une campagne de rénovation est en place pour les propriétaires occupants et bailleurs.
- La ruche économique à Courtenay et la maison du ménage de Château-Renard verront le jour à court terme et joueront un rôle important dans la redynamisation des deux villes. La ruche économique sera la vitrine de l'attractivité du territoire ! Elle disposera d'un point d'accueil touristique, de boutiques tremplin et éphémère, d'un showroom, d'un espace événementiel pour tous et d'un espace co-working. Un lieu multiple exploité par des professionnels au service de la population locale et de passage !  
La maison du ménage a pour vocation de proposer des produits et services de proximité, de ré-emploi, de bien-être, etc ...
- La mobilité est une compétence de la Région et c'est dans une étroite collaboration que nous travaillons à la mise en place de solutions sur le territoire. Pour cette année, la prime vélo électrique de 200 euros, les voitures électriques en autopartage et les navettes d'été pour la piscine Courtenay ont vu le jour. Des innovations et des tests qui mettent un coup de projecteur sur vos besoins et les réponses apportées. D'autres solutions seront étudiées en 2024 afin que la mobilité ne soit plus une contrainte sur notre territoire.
- Le siège social de la 3CBO sera d'ici 2 ans installé à Chuelles afin d'être plus central pour tous et de permettre la création d'un centre de loisirs à Château-Renard dans des locaux adaptés.

## La transition écologique

- La 3CBO est engagée en faveur de l'écologie et travaille sur de nombreux axes tels que le plan climat énergies, l'économie circulaire (fabriquer, utiliser, recycler), la labélisation « Territoire engagé pour la transition écologique » et sur le « Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » afin de réduire et de valoriser les déchets émis sur notre intercommunalité.
- Sur ce dernier point et afin d'attendre des objectifs chiffrés, une ambassadrice du tri est venue renforcer le service collecte des déchets afin de mettre en place des actions et de la communication sur les bons gestes de tri auprès des communes et des administrés.

## La santé

- L'arrivée de nouveaux professionnels de santé sur le territoire reste une des priorités. Plusieurs centres médicaux existent sur la 3CBO mais ne sont que partiellement occupés. Un agent dédié à cette problématique met tout en œuvre pour combler le manque de médecin et devra poursuivre ses actions en 2024 même si de bonnes nouvelles se profilent pour le 1er trimestre 2024.

## Le service collecte de déchets et déchèteries

- 2 nouveaux camions de collecte des ordures ménagères sont arrivés cet été et des nouveaux visuels sont venus agrémenter l'ensemble de la flotte.
- 2 nouvelles communes, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois, accèdent à la collecte de tri courant 2024 en alternance avec les ordures ménagères.
- La construction d'un Eco Pôle à proximité de la sortie sud autoroutière de Courtenay est toujours à l'étude et permettra entre la mise en place du ramassage des déchets en porte à porte sur toutes les communes de la 3CBO et une déchetterie 2.0 pour les particuliers et les professionnels.

## Le sport

- Les stages sportifs durant les vacances scolaires et les 3CB'Olympiques d'été ont rencontré un franc succès avec un nombre de jeunes participants en hausse.
- Le gymnase de Triguères s'est refait une beauté avec un parquet tout neuf et une remise aux normes de l'éclairage.
- Nos piscines communautaires de Château-Renard (couverte) et de Courtenay (extérieure) ont également eu le droit à des travaux, des achats de matériels (bains de soleil, parasols, tables de pique-nique) et de nouveaux services (boutique de snacking et animations durant la période estivale pour Courtenay).

## Le social

- La 3CBO gère 5 crèches réparties équitablement sur notre territoire et accueille 82 enfants. Un guichet unique pour faire votre demande de garde est géré par le relais petite enfance situé sur deux secteurs à Château-Renard et à Courtenay. En complément des crèches la 3CBO compte 60 assistantes maternelles.
- Les accueils de loisirs touchent plus de 300 familles de la 3CBO sur l'ensemble des vacances scolaires. Pour 2024, une dizaine d'ateliers sur la parentalité seront mis en place afin de venir en aide aux familles.
- La MARPA, Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie à Ervauxville, gérée par le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS), accueille aujourd'hui 17 résidents. Nous avons à disposition 4 logements pouvant accueillir 2 personnes seuls et un couple. Des travaux ont été réalisés pour la sécurité notamment sur la détection d'incendie. Côté communication, un site web a été mis en ligne depuis peu ([marpa-ervauxville.fr](http://marpa-ervauxville.fr)) et une série de vidéos sur cet établissement sont disponibles sur la chaîne Youtube de la 3CBO.

## La Culture et le tourisme

- La Médiathèque et l'Office de Tourisme, Pas à Pages, continuent leurs actions afin de mettre en place des rendez-vous mêlant culture, connaissances et découvertes ainsi que la mise en lumière de toutes les richesses de notre territoire.
- Offertes par la 3CBO, les séances gratuites de cinéma pour Octobre Rose et CinéNoël ont été encore au rendez-vous de 2023.
- Sans oublier, la première des rendez-vous au jardin organisée au Petit Courtoiseau qui fut une très belle réussite.
- Comme en 2022 et en 2023, La 3CBO continuera de soutenir la culture sur le territoire au travers du PACT 2024 grâce à l'aide de la Région Centre Val de Loire.

La 3CBO est aussi à vos côtés, au quotidien, grâce aux services d'Urbanisme, du SPANC (assainissement non collectif), de l'administration générale et des finances, qui ont des agents, hommes et femmes, essentiels au bon fonctionnement de notre communauté de communes.

Pour rappel, les services de la 3CBO sont joignables au 02 38 95 25 15 ou par mail à [accueil@3cbo.fr](mailto:accueil@3cbo.fr). Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr) et suivre notre actualité sur nos pages Facebook et Instagram.

Pour conclure, j'adresse mes plus sincères vœux de réussite, de santé et de bonheur pour l'année 2024 à tous les habitants de notre Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de L'Ouane.

Le Président de la 3CBO,  
Christophe BETHOUL

Votre logement a besoin d'être rénové ? Ou vous souhaitez investir dans les centres-bourg de Courtenay et de Château-Renard ? La 3CBO via SOLIHA vous propose un accompagnement technique et administratif **GRATUIT** ainsi que des aides financières pour réaliser votre projet. Contactez le Service Ecohabitat au 02 38 92 10 58 (numéro unique) ou par mail à [conseil.energie@gatinaismontargois.com](mailto:conseil.energie@gatinaismontargois.com) pour vérifier votre éligibilité.

**3CBO**  
Communauté de Communes  
Cléry Betz Ouane

**La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane vous propose un accompagnement technique, administratif et financier pour vous aider à réaliser des travaux d'amélioration de votre logement.**

Avant d'engager toute démarche, contactez le guichet unique **SERVICE ECO HABITAT** afin de bénéficier d'un service gratuit et sans engagement.  
Permanences sur rendez-vous à Courtenay et Château-Renard.  
Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour votre premier rendez-vous.

- Aides sous conditions,
- destinées aux propriétaires occupants ou bailleurs,
- réservées aux logements de + de 15 ans,
- logements occupés ou vacants.

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) valable jusqu'au 31 août 2026 financées par l'Anah, le Département du Loiret, la 3CBO et les communes de Château-Renard et Courtenay.

Agence nationale de l'habitat  
Loiret  
adil  
Service éco habitat  
3CBO  
SOLIHA  
Papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique.

**02 38 92 10 58**  
Service Eco Habitat

# ADAPAGE



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT  
A DOMICILE  
DE L'EST DU LOIRET

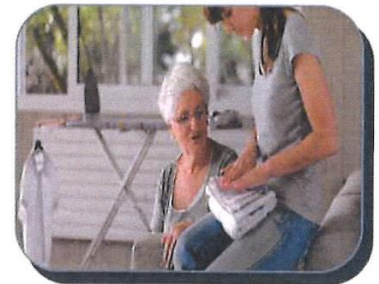
ADAPAGE – BIEN CHEZ MOI

278 Route de Gy les nonains  
45220 CHÂTEAU-RENARD  
02.38.95.38.92  
[adapagechateau-renard@orange.fr](mailto:adapagechateau-renard@orange.fr)  
[www.adapage.fr](http://www.adapage.fr)

Vous avez 75 ans et plus ?  
Votre caisse de retraite complémentaire Agirc Arrco vous propose des chèques SORTIR PLUS pour financer vos déplacements avec notre service de TRANSPORT ACCOMPAGNÉ



Livraison de repas à domicile



Aide à la personne



Véhicule aménagé pour transporter des personnes à mobilité réduite



Matériel de téléassistance

\*Crédit d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes non imposables sur le revenu

\* Déduction d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes imposables sur le revenu

**CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS**



Nombre de personnes du 01/01/2023 au 30/10/2023	Aide à la personne et transport	PORTAGE REPAS	TELE-ASSISTANCE
Château-Renard	55	7	15
Chuelles	17	6	5
Douchy-Montcorbon	24	3	7
Gy les Nonains	13	2	7
La Selle En Hermoy	13	4	3
Melleroy	10	2	3
St Firmin Des Bois	3	0	1
St Germain Des Prés	30	0	6
Triguères	25	5	7
Secteur limitrophe	1	0	1



# AGE-CLIC

---



Près de chez vous, AGÉ-CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

## Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

- accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,
- organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

## Où intervient le CLIC ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de GIEN, BRIARE, CHATILLON SUR LOIRE, CHATILLON COLIGNY et CHATEAU RENARD.

## Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour :

- les aides pour rester à son domicile (aide à domicile, téléassistance, portage de repas, aménagement du logement...),
- la perte d'autonomie (aide humaine, soins à domicile...),
- les hébergements temporaires / permanents (les EHPAD, résidences autonomie...)
- les solutions de répit pour les aidants et les lieux ressources....

## Vous souhaitez participer à des actions ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences, des ateliers Yoga, numériques, conduite, intergénérationnels, bien-être, aidants... vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val de Loire en allant sur le site [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr) ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

## Vous souhaitez devenir adhérent ?

Pour devenir adhérent à AGE-CLIC, une cotisation annuelle de 15 € est demandée, ce qui vous permettra d'être informé personnellement et régulièrement des actions collectives et des actualités sur les différents dispositifs d'aides.

## Où nous trouver, et nous contacter ?

Nous sommes situés au 5, rue des Cigognes – 45500 GIEN, nous vous recevons uniquement sur RDV.

Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51 ou par mail à [clicdugiennois@wanadoo.fr](mailto:clicdugiennois@wanadoo.fr)

*Une double réponse sur le territoire majoritairement rural !*

## Une réponse locale

Emploi Gâtinais offre une réponse locale aux demandes de personnel des collectivités, des entreprises, des clients associatifs et des particuliers.

Notre offre de service est variée : des espaces verts à l'entretien des locaux en passant par la restauration scolaire, n'hésitez pas à nous demander.

Nous connaissons le territoire, les besoins des clients, chaque antenne a son interlocuteur unique. Nous assurons le suivi pendant tout le processus de mise à disposition.

## Un acteur pour l'emploi

Emploi Gâtinais accueille et accompagne les personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi, l'objectif étant la sortie en emploi durable ou en formation.

## Quelques chiffres :

En 2022, nous avons fait travailler l'équivalent de 28.4 salariés en temps plein, nous avons un taux de retour à l'emploi de 75 % sur toutes nos antennes, et une équipe de 9 personnes à votre service sur le territoire.

**CONTACT : 02.38.96.09.95 / [contact@emploigatinais.fr](mailto:contact@emploigatinais.fr) / [www.emploigatinais.fr](http://www.emploigatinais.fr)**

# LA MJC

---



La **Maison des Jeunes et de la Culture** propose de nombreuses activités culturelles et sportives pour petits et grands encadrées par des animateurs bénévoles ou salariés, mais toujours soucieux de la qualité de leurs interventions. Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire dans les différentes activités.

L'accueil est ouvert tous les jours du lundi au vendredi.

D'autre part, la MJC est en vadrouille sur tout le territoire avec la boîte à jeux (ludothèque itinérante) ou avec différentes animations ou en participant aux manifestations.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous renseigner, participer à une activité ou en créer une nouvelle qui vous intéresse.



Contact : 19 rue de la Porte aux Moines à Château-Renard. Vous pouvez aussi nous joindre par mail à [mjc.chateau-renard@orange.fr](mailto:mjc.chateau-renard@orange.fr) ou par téléphone au 02 38 95 26 07. Vous nous retrouverez également sur les réseaux sociaux : Facebook « Maison des Jeunes et de la Culture Château-Renard 45220 » et Instagram « mjc45220 ».

# Bien vivre ensemble

**Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.

Les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

## **Nettoyage des voies communales et entretien devant chez soi.**

- Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsables.
- Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements, c'est préjudiciable pour les routes et cela peut être dangereux !
- Les propriétaires de maison et les locataires sont tenus de balayer devant chez eux (y compris trottoir et caniveau). Cela vaut également pour la neige et la glace.

## **ELAGAGE :**

Les arbres, arbustes, végétaux qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être en outre élagués afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage publique et de téléphone.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires, riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains ou leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes voies de droit.

## **BRULAGE**

Vu l'arrêté préfectoral du 21 juin 2002 modifiant l'arrêté du 13 octobre 1995 réglementant les feux, dits de plein air,

- Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit
- Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit
- Les déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost.

## **Vitesse NON RESPECTÉE :**

**LIMITÉE à 30 km/h dans une partie du bourg et 50 km/h.**

Dans le village, la vitesse est limitée à 30 km/h ! Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas ! Pensez aux enfants, aux animaux, aux dangers qui peuvent surgir à tout moment.

## **Déchets : respectons nos campagnes !**

Les dépôts sauvages sont récurrents sur notre territoire communal, notamment à la mare des tilleuls. Les routes, les fossés, les champs, servent de poubelles aux automobilistes.

Nous rappelons que rien ne doit être jeté dans la nature. Des containers de tri sélectif sont à votre disposition à la mare des tilleuls. Si ceux-ci sont pleins, n'abandonnez pas vos déchets à leur pied mais rendez-vous à un autre point de collecte et prévenez la mairie ou les services de la 3CBO.

## **Vous organisez une petite fête – Prévenez vos voisins !**

### **Animaux :**

Les personnes détenteurs d'animaux, à quelque titre que ce soit, sont tenues de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Il faut veiller particulièrement aux aboiements répétés et intempestifs des chiens en l'absence des propriétaires et si nécessaire faire usage de dispositif dissuasif (collier anti-aboiement).

## Animaux errants / divagation des Chiens et Chats / Déjections sur la voie publique :

La divagation des chiens et chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Les accompagnants devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les trottoirs, bandes piétonnières ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation. Au cas où, les déjections devront être ramassées par les propriétaires des chiens.

En novembre 2023, l'association Miniku, basée à Chuelles, nous a aidé à lutter contre la prolifération des chats sauvages sur notre commune. Sachez d'ores et déjà que les coûts de stérilisation et soins sont supportés à hauteur de 1700€ par la Fondation Brigitte Bardot, grâce à l'intervention de notre député Thomas Ménagé, ce qui va permettre d'intervenir sur environ une vingtaine de chats. Nous remercions vivement notre député, la fondation Brigitte Bardot ainsi que l'association Miniku pour leurs soutiens et interventions.



## Producteurs locaux

### Vente à la Ferme Viande race SALERS

**Colis sur commande et suivant disponibilité au 06.78.95.80.80**

**Veau : colis de 7 kg**

Contenu du colis : rôti, escalopes, côtes, blanquette, tendrons, chair

**Viande rouge : colis de 5 ou 10 kg**

**-colis tradition :**

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, bourguignon, braisé, pot au feu, chair

**-colis été :**

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair

1 kg merguez, 1 kg chipolatas

1 kg de grosses saucisses

**-colis haché :**

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair

1 kg de grosses saucisses

2kg steak haché

Abats vendus séparément.



### Produits laitiers et fromages de chèvre

**Vente à la ferme le samedi matin de 09h30 à 12h30. Sur le marché de Château-Renard le mercredi matin.**

Francine DE WILDE – 2 le Château Vert – 45220  
St Firmin des bois Tel.0670942779 –  
[www.lafermeduchateauvert.fr](http://www.lafermeduchateauvert.fr)



# Environnement

Pour le Souchet long, une petite station de cette espèce a été trouvée le 6 juillet 2022 sur les bords d'une mare à Saint-Firmin-des-Bois. Ce souchet rhizomateux, très difficile à détecter à l'état végétatif, se repère lors de sa floraison estivale à ses grandes inflorescences munies de nombreux épillets aplatis d'un brun rougeâtre. Une seule station était connue historiquement dans le Loiret, en vallée des Mauves à Meung-sur-Loire (Jullien-Crosnier, 1890).



Un grand merci à Nicolas Déjean (Loiret Nature Environnement) pour cette belle découverte !!

Un grand merci aux conseillers municipaux et riverains qui ont mis en place un affichage et cordage barrant l'accès à certaines berges de notre mare communale. En effet, nous avons choisi de les préserver du piétinement en raison de la présence de cette plante rare fragile, le souchet long, et du creusement d'une fosse pour faciliter la reproduction des amphibiens. Nous comptons sur tous pour leur respect.



Chaque année le guide des animations est disponible en mairie.



# Artisans & entreprises locales



**entreprise  
coralie  
services**

MON ACTIVITÉS CONSISTE A FAIRE DU  
REPASSAGE, FAIRE VOS COURSES, VOUS  
EMMENER A VOS RENDEZ VOUS, VOUS  
TENIR COMPAGNIE, FAIRE DU PETIT  
MENAGE

06/99/03/05/57

*lili.leroy07@orange.fr*

n° siret: 97833380500015



SARL **Cyrille CHOCHAT**

5, rue de l'Ancien Presbytère  
45220 SAINT-FIRMIN-DES-BOIS  
Tél. 02 38 95 32 07  
Portable : 06 72 45 51 51

**Peinture - Décoration - Papiers peints  
Ravalements - Revêtement sols et murs  
Parquets flottants - Menuiseries PVC  
Neuf et rénovation**

SARL Cho - 04 74 74 45 97

PENSION EQUESTRE A LA FERME DE LA CROIX  
BLANCHE, CHEVAUX AU PRÉ, EN PETIT  
GROUPE, AVEC ABRI ET FOIN EN LIBRE-SERVICE.  
CONTACT 06-47-58-93-21




**ENTREPRISE OdalAgri**

Contact : [odalagri@yahoo.com](mailto:odalagri@yahoo.com) - Tel : 06-47-58-93-21



**OdalAgri**

**Matériels Agricoles**  
contact : [odalagri@yahoo.com](mailto:odalagri@yahoo.com)  
tel : 06-47-58-93-21



**Arnaud BUFFRY**  
Responsable technique  
[arnaud.buffry@isolmateco.fr](mailto:arnaud.buffry@isolmateco.fr)  
06.37.61.89.18

**Isolation Matériaux Ecologiques**

TB Distribution  
Les Gravereaux  
45220 Château-Renard  
[www.isolmateco.fr](http://www.isolmateco.fr)

Pout toute commande d'isolation de  
combles perdues,  
-10% jusqu'au 21 Mars 2024

# Informations médicales /paramédicales

## Ostéopathe D.O. à St Firmin des Bois.

Mme Nathalie BEAUMÉ

– 2 Les Grands Bois –

Pour prendre rendez-vous :

06.12.25.10.12

## Infirmières libérales/ cabinet

La Selle-en-Hermoy /

Château-Renard :

02.38.95.25.68 /

06.89.97.32.73

Château-Renard :

07.68.35.06.67

Saint-Germain des Prés :

06.08.05.44.73

## Votre opticien mobile

Mme Emilie KIENLÉ

06.77.70.87.04

[ekienle@lesopticiensmobiles.com](mailto:ekienle@lesopticiensmobiles.com)



 **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Gâtinais - Montargois**  
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

## SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**  
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h**  
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.

❗ Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

- VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS**



**À PARTIR DU 5 SEPT. 2022**

### CONTACTEZ NOUS

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

# 02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret 

ne pas jeter sur la voie publique

La **Téléconsultation** avec un **médecin** et une **infirmière**

Pour prendre rendez-vous :

 02 38 92 70 98

 [www.healphi.com](http://www.healphi.com)

Lorsque votre **médecin traitant n'est pas disponible** ou si vous **n'en avez plus**, prenez rendez-vous.

 Vous serez pris en charge par une **infirmière** et un **médecin**.



+ d'infos sur [www.healphi.com](http://www.healphi.com)



## Numéros utiles

Mairie : 02 38 95 22 59

Ecole Primaire : 02 38 95 31 89

Garderie périscolaire : 02 38 92 17 08

Collège de Château-Renard : 02 38 95 31 52

Urbanisme (DDT Montargis) : 02 38 28 30 40

Trésor Public Montargis : 02 38 28 19 00

Urgence ERDF 08 10 33 30 45

Pharmacie de Château-Renard : 02 38 95 20 29

### SERVICES SANTE & SECURITE

Police secours : 17

Ou Gendarmerie Château-Renard : 02 38 95 66 10

SAMU : 15

Pompiers : 18 (fixe) 112 (portable)

Samu social : 115

Hôpital d'Amilly-Montargis : 02 38 95 91 11

Clinique de Montargis : 02 38 28 33 33

Centre anti-poison Angers : 02 41 48 21 21

24/24 Paris : 01 40 05 48 48

Enfance maltraitée : 119 ou 0800 051 234

### SERVICE RELIGIEUX

Presbytère de Château-Renard : 02 38 95 21 06

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

A Château-Renard, 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois  
sur rendez-vous, de 9h à 12h

A Courtenay, 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, sur  
rendez-vous, de 9h à 12h



## Le VOX

Le ciné-café-concert VOX de Château-Renard est géré par l'Association VOX POPULI, créé en 1994. Il se situe 28 place du Marché à Château-Renard. En 2020, la Commune a signé une convention de partenariat avec le Vox, pour la projection de séances de cinéma dans notre salle de la Maison de la Fontaine, ce, dans le cadre du circuit de cinéma itinérant.

### TARIFS CINÉMA :

Plein tarif : 7€

Tarifs réduit (+65 ans) : 6 €

Adhérents, étudiants : 5€

Chômeurs, RSA, Handicapés, enfants de moins de 14 ans : 4 €

Carnet de 10 tickets : 60 € (valable 1 an)

### Adhésion à l'association :

Adultes : 20 €

Tarif de soutien : 25 € (ou plus)

Chômeurs, RSA, handicapés, moins de 18 ans : 8 €

### ASSOCIATION VOX POPULI

<http://levox.fr> / email : [levox@levox.fr](mailto:levox@levox.fr)

tel. 02.18.12.51.98





## L'ADIL45-28 VOUS INFORME



### DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

#### BON À SAVOIR...

→ Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.

→ En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

#### Les bons réflexes à avoir :

→ Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...

→ Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.



ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.

Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique, contactez-nous :

CONSEIL GRATUIT.  
NEUTRE ET  
PERSONNALISÉ

l'Agence d'information  
sur le Logement (ADIL)  
du Loiret et d'Eure-et-Loir  
Espace Conseil France Rénov'  
02 38 62 47 07

adil

France Rénov'

Loiret

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...

Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**, gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

PHILIPPE BOUQUIN / ISTOCK

## FONDATION



DU  
PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de contribuer à **sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité**, bâti comme naturel.

« Sauver le patrimoine, c'est honorer l'audace et le génie des générations qui nous ont précédé et c'est en permettre la transmission grâce à la passion, au courage et à la ténacité de celles et ceux qui portent ces projets. C'est également préserver des savoir-faire et contribuer au rayonnement culturel, économique et social de nos territoires. »

**Pascal Guillet**, délégué régional de la Fondation du patrimoine Centre-Val de Loire

**Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ?  
Nous sommes là pour vous !**

#### Avantage fiscal non négligeable

Le label de la Fondation du patrimoine s'adresse aux propriétaires privés, particuliers ou SCI et ouvre droit à une défiscalisation (sous réserve d'éligibilité) et une subvention qui peut être majorée pour les personnes non-imposables.

#### Le label est accordé à un site à condition ...

- De présenter un intérêt patrimonial
- Que des travaux n'aient pas débuté
- D'être visible depuis la voie publique
- Qu'il fasse l'objet d'un projet de restauration de qualité
- De ne pas être protégé

Pour bénéficier du label et ses avantages, vous devez **constituer un dossier** avec l'aide de Pierre Bidault, délégué territorial.

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



# INFO ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE



## QU'EST-CE QUE L'APA ?

L'APA est une prestation attribuée en fonction de votre degré de perte d'autonomie (GIR) et modulée selon votre niveau de ressources. L'APA n'est pas un complément de ressources, c'est une prestation établie en fonction de vos besoins, évalués par des professionnels de la santé. L'APA n'est pas soumise aux recours de successions et donations.

## QUI A LE DROIT À L'APA ?

**L'APA est versée à toute personne :** âgée de 60 ans et plus • attestant d'une résidence stable et régulière en France • qui a besoin d'être aidée pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne.

## À QUOI SERT L'APA ?

L'APA permet de contribuer à payer les aides nécessaires, définies par un plan d'aide individuel, élaboré avec vous par l'équipe sociale du Département. Les aides financières peuvent être les aides domestiques, à la personne, aux aidants mais aussi pour des frais annexes comme la téléalarme, le portage de repas, l'accueil de jour.

## VOTRE DEGRÉ D'AUTONOMIE

**GIR 1-2**  
Les personnes évaluées en GIR 1-2 sont considérées comme très dépendantes

**GIR 3-4**  
Les personnes évaluées en GIR 3-4 sont considérées comme dépendantes

**GIR 5-6**  
Les personnes évaluées en GIR 5-6 sont considérées comme autonomes

Dossier à retirer auprès du Conseil Départemental

Dossier à retirer auprès de votre caisse de retraite

## POUR PLUS D'INFORMATION

Vous pouvez contacter le Département au 02 38 87 66 70. L'équipe de Montargis/Gien vous orientera vers le bon partenaire en fonction de votre situation.

## OÙ ADRESSER VOTRE DOSSIER ?

- > Au Département du Loiret  
45945 Orléans
- > Ou en ligne sur le site internet :  
[mda.contact@loiret.fr](mailto:mda.contact@loiret.fr)



TERRITOIRE SOLIDAIRE • [WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)



## **France services : le service public au cœur des territoires.**

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? **Les espaces France Services** sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

**Espace France Services** – Place du Château- 45220 CHÂTEAU-RENARD  
*(dans les bureaux de LA POSTE)*



